



LA FRANCE ATTRACTIVE... POUR LE CAPITAL

Mémo N°67

Ce lundi 7 juin, Ernst et Young (EY) a sorti son [baromètre annuel de l'attractivité](#). Rappelons qu'EY est le 3^{ème} plus gros cabinet d'audit financier au monde.

À peine ce rapport publié, Emmanuel Macron se félicitait déjà sur Twitter de la première place de la France en Europe en termes d'attractivité pour les investissements étrangers.

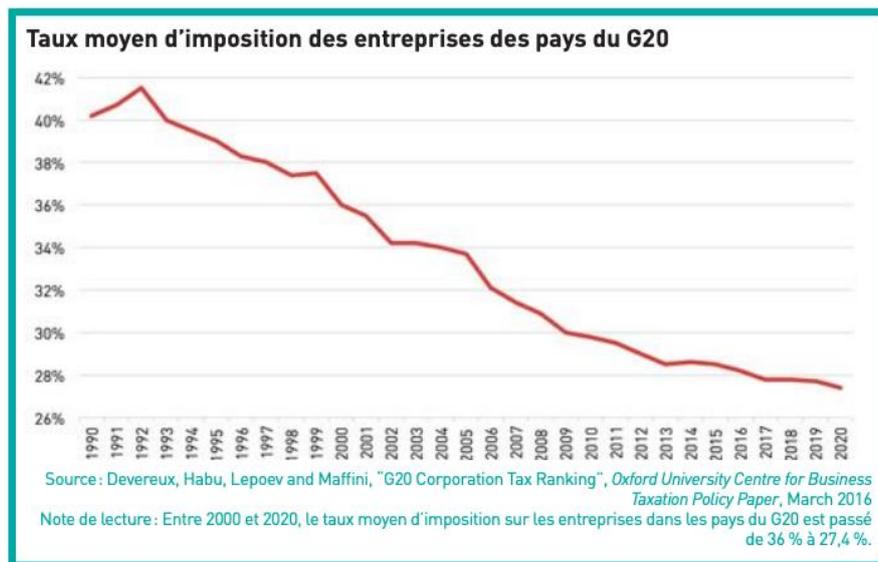
Regardons donc de plus près les enseignements de ce rapport.

Doit-on se réjouir d'être « attractifs » ?

Avant même de s'intéresser au fond, rappelons ce qu'est l'« attractivité ». Être attractif ce n'est pas permettre plus ou moins d'emplois au niveau global, c'est simplement avoir la capacité de prendre les emplois de ses voisins. En effet, rechercher l'attractivité à tout prix, c'est accepter la compétition internationale imposée par le néolibéralisme.

Placer l'attractivité au-dessus de tout c'est accepter de remettre en cause son modèle social, ses normes environnementales ou encore son système fiscal pour attirer les investisseurs étrangers. L'attractivité a par exemple été un prétexte pour les réformes de casse du code du travail et de notre modèle social supposément trop rigide et coûteux. Pourtant le « coût du travail » et la « flexibilité du marché du travail » semblent peu préoccuper les investisseurs interrogés qui sont en réalité plus intéressés par « les infrastructures publiques » ou encore « l'enseignement supérieur », deux éléments totalement sacrifiés par le gouvernement actuel. Permettre aux étudiants d'étudier dans des conditions dignes semblent donc plus efficaces pour l'attractivité de la France que de réformer et réduire les APL par exemple.

La baisse du taux d'impôt sur les sociétés (voir graph ci-dessous) dans tous les pays du G20 est également une conséquence concrète de cette course à l'attractivité.



On peut ainsi lire dans le rapport « Au terme d'une âpre bataille en 2020 pour garder la confiance des investisseurs, la France est parvenue à conserver sa 1^{ère} place européenne », cette phrase montre bien le caractère conflictuel de la recherche de l'attractivité.

Tous les États et leurs citoyens ressortent perdants de cette compétition, seul le capital y gagne.

Si dans le commerce on dit souvent que « le client est roi », pour être attractif la devise est plutôt « l'investisseur est roi ». On peut d'ailleurs lire dans le rapport « l'exigence des dirigeants internationaux n'a jamais été aussi importante », à force d'obtenir ce qu'ils veulent des gouvernements, il est logique que les dirigeants en exigent toujours plus.

Avant de pavaner sur son attractivité, il convient donc de mettre en regard les sacrifices consentis pour être attractif.

Un plan de relance au service des grandes entreprises

Autre chiffre repris longuement par les médias, 44% des dirigeants internationaux « considèrent le plan de relance français plus performant que celui de ses concurrents », cela n'est pas surprenant puisque 20% de ce plan est consacré à des baisses d'impôts pour les grandes entreprises. Et le reste du plan de relance est également très fortement tourné vers les entreprises, et tout ce soutien n'est pas conditionné à des contreparties sociales ou environnementales.

Comme l'indique un associé d'EY « Les réformes engagées ces dernières années ont créé un environnement très favorable aux entreprises. », le plan de relance est donc dans la continuité de cette politique de l'offre, que l'on poursuit depuis des dizaines en France, avec les résultats que l'on connaît.

Des investissements en nombre... mais quid de l'emploi ?

Près de 10% des projets d'investissements concernent des plateformes logistiques, notamment pour le e-commerce, or l'on sait que les créations d'emplois sur ces plateformes ne compensent pas toutes les destructions d'emplois qu'elles causent dans les petits commerces par exemple.

Le rapport indique que les investisseurs étrangers annoncent 30 000 créations d'emplois en 2020, c'est beaucoup moins que les années précédentes et surtout c'est une goutte d'eau par rapport aux pertes d'emplois provoquées par la crise.

A titre de comparaison, il suffit d'1,5 milliard d'euros¹ par an pour créer 30 000 postes de fonctionnaires plus de 6 fois moins que ce que coûte la baisse des « impôts de production » par exemple.

De plus, ce chiffre ne tient pas compte des destructions d'emplois que pourraient entraîner ces projets d'investissements, comme évoqué précédemment.

La France figure d'ailleurs au bas du classement concernant le nombre d'emplois créés par projet d'investissements. On est à 34 emplois par projet en France, contre 48 en Allemagne, 61 au Royaume-Uni et même 135 emplois par projet en Espagne.

Conclusion

Ce rapport est une ode à l'ultra-libéralisme, basé uniquement sur les ressentis et intérêts des dirigeants et investisseurs internationaux. De plus il ne dit rien du pendant de ces investissements, à savoir les investissements français à l'étranger.

Toutefois, il permet de montrer que la politique économique française, qui ne repose que sur les baisses d'impôts et compte sur le bon vouloir des entreprises pour créer de l'emploi est un échec. Il est donc urgent de réorienter toutes ces aides, visant à nous rendre « attractifs », pour que l'État puisse se donner les moyens de mener une véritable politique de planification industrielle avec des emplois à la clé. Il n'est plus possible de se reposer sur le privé qui a des intérêts bien trop différents de l'intérêt général.

Pour se protéger de cette course à l'attractivité totalement destructrice, l'instauration de normes sociales, fiscales et environnementales à respecter pour toutes les importations est le début d'une solution, en vue d'un accord plus pérenne de coopération internationale.

Montreuil, le 8 juin 2021

¹ Il s'agit du coût brut, sans compter les cotisations sociales supplémentaires pour la Sécurité, les économies de prestations sociales, etc qui viennent fortement minorer le coût global pour les finances publiques